

CONDITIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020 POUR BÉNÉFICIER DU TRANSPORT SCOLAIRE

- Etre domicilié dans l'Oise ;
- Pour les primaires : être scolarisé en regroupement pédagogique ;
- Pour les collégiens et lycéens : être scolarisé dans l'établissement public désigné par la carte scolaire ou dans l'établissement privé le plus proche du domicile et sous contrat avec le Ministère de l'Éducation Nationale ou le Ministère de l'Agriculture.
- Procéder à l'inscription annuelle (0€, 80€, 50€).

Les élèves internes peuvent bénéficier, uniquement après inscription, du transport en car s'il existe.

Les étudiants, les BTS, les apprentis, les stagiaires. Ils ont la possibilité d'acheter un titre de transport à bord du car ou sur la e-boutique du site oise-mobilite.fr

LE PASS OISE MOBILITÉ, COMMENT ÇA MARCHE ?

Cette carte, dont la durée de vie est d'au minimum 5 ans, doit être conservée dans son étui de protection. Après instruction de votre demande d'inscription, le Pass conservé sera chargé d'un titre de transport permettant d'emprunter les lignes du réseau interurbain de l'Oise (un aller-retour gratuit toute l'année entre la commune de domiciliation et la commune de son établissement, y compris pendant les vacances scolaires). Le Pass doit être conservé et il est obligatoire de renouveler son inscription chaque année scolaire pour le mettre à jour.

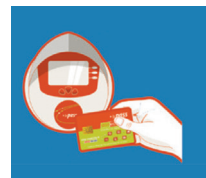
Si besoin, pour faciliter ses déplacements, l'élève pourra charger sur ce support tous les titres proposés par les autres réseaux de transports collectifs de l'Oise. Le Pass Oise Mobilité doit être validé par l'élève à chaque montée dans le car.

En cas d'absence de titre de transport ou de présentation d'un titre non valable (périmé ou non validé), un procès-verbal pourra être établi :

Titre de transport non valable (périmé / non validé) : 35 €

Absence de titre de transport : 52 €

- 1 Je monte à l'avant du véhicule
- 2 Je valide à chaque montée
- 3 Lorsque la lumière verte s'allume accompagnée d'un bip sonore : je peux passer, je suis en règle



QUE FAIRE EN CAS DE PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION DE VOTRE PASS OISE MOBILITÉ ?

Il est nécessaire de faire une demande de duplicata (coût de 8€) directement en ligne sur le site oise-mobilite.fr (rubrique scolaire) ou de télécharger le formulaire de duplicata sur le site et de l'adresser à ATRIOM ou KRDSO.

VOUS SOUHAITEZ DES INFORMATIONS SUR LES HORAIRES OU ÊTRE INFORMÉ DES PERTURBATIONS DANS LES TRANSPORTS ?

Pour toute demande d'information sur les transports ou pour enregistrer une réclamation, l'agence Oise Mobilité est à votre disposition du lundi au samedi de 08h00 à 19h00 (appel non surtaxé).

Pour être informé gratuitement par mail/SMS en temps réel des éventuelles perturbations du réseau (intempéries, grèves, pannes,...), n'oubliez pas de vous inscrire à la rubrique « Mon espace » sur oise-mobilite.fr, puis allez sur « Mes alertes » pour paramétrer la ou les lignes qui vous intéressent.



Alertes perturbations
de votre ligne
par SMS ou email

Inscription GRATUITE
oise-mobilite.fr
> Mon espace

oiseMOBILITÉ
Simplifiez vos déplacements
oise-mobilite.fr
0 970 150 150

TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement automatisé dont les finalités sont la gestion des droits des usagers des transports scolaires et la gestion des services de transports.

Tous les champs sont obligatoires. À défaut d'être complètement renseignées, les demandes ne pourront être instruites par les services régionaux.

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de ces données. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la protection des données (DPO) de la Région Hauts-de-France dont les coordonnées sont disponibles à l'adresse hautsdefrance.fr/informatique-et-libertes/.

Le détail des spécificités du traitement est consultable sur transports.hautsdefrance.fr/politique-de-confidentialite/